Nations Unies ECE/ENERGY/WP.4/GE.2/2012/1

Conseil économique et social

Distr. générale
7 février 2012
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité de l'énergie durable

Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21»

Groupe d'experts de l'efficacité énergétique globale 21 (EEG21)

Troisième session
Genève, 24 avril 2012
Point 1 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la troisième session*

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le mardi 24 avril 2012, à 10 heures

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du bureau.
3. Faits nouveaux concernant le projet «Efficacité énergétique globale 21» (EEG21).
4. Déclarations des représentants régionaux du projet EEG21 − Dimensions régionales de la Stratégie mondiale pour la création d'un marché de l'efficacité énergétique:
   - Représentant de la région de la Commission économique pour l'Afrique (CEA);
   - Représentant de la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP);

* De nouvelles procédures d'accréditation applicables aux membres de toutes les délégations participant à des réunions au Palais des Nations ont été mises en place. Ceux-ci sont donc priés de remplir le bulletin d'inscription envoyé séparément et de le retourner au secrétariat de la CEE deux semaines au moins avant le début de la session, soit par télécopie (+41 22 917 0038), soit par courrier électronique (laurence.rotta@unece.org avec copie à viktor.badaker@unece.org). Les membres des délégations sont priés de se présenter, une heure et demie au moins avant le début de la réunion, au Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG située au Portail de Pregny, 14, avenue de la Paix, en face du bâtiment de la Croix-Rouge (voir la carte sur le site Web de la Division de l'énergie durable − http://www.unece.org/energy), pour retirer leur badge. En cas de difficultés, veuillez téléphoner au secrétariat (postes 75976, 74140 ou 75773).

GE.12-20495 (F) 220212 230212

Merci de recycler

- Représentant de la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO);
- Représentant de la région de la Commission économique et sociale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

5. Exposés de représentants de gouvernements, d'experts et de coordonnateurs des commissions régionales.

6. Questions diverses.

7. Adoption du rapport.

8. Dates de la prochaine session.

II. Annotations

Point 1
Adoption de l'ordre du jour

Document: ECE/ENERGY/WP.4/GE.2/2012/1 − Ordre du jour provisoire annoté.

1. Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2
Élection du bureau

2. Le Groupe d'experts élira un président et des vice-présidents.

Point 3
Faits nouveaux concernant le projet «Efficacité énergétique globale 21» (EEG21)

3. Le secrétariat présentera un exposé sur les faits nouveaux concernant le projet. En particulier, il fera rapport sur:

- La mise en œuvre du projet «Étude de l'élargissement éventuel de l'interaction entre les commissions régionales de l'ONU dans le domaine de l'énergie et de l'atténuation des changements climatiques (EEG21)»;
- Les activités menées dans le cadre des nouveaux projets:

  «Analyse des technologies de pointe dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables dans le cadre du projet «Efficacité énergétique globale 21» et formulation de recommandations relatives à son application, en particulier dans la région de l'Asie centrale»;
- Collecte de fonds:

  «Promotion des investissements dans l'efficacité énergétique pour l'atténuation des changements climatiques et le développement durable»,

  «Initiative de promotion d'une politique mondiale en vue d'accélérer le déploiement de l'efficacité énergétique» − nouvelle initiative.

Point 4
Déclarations des représentants régionaux du projet EEG21 − Dimensions régionales de la Stratégie mondiale pour la création d'un marché de l'efficacité énergétique

4. Les Coprésidents du Bureau du projet EEG21 ou un représentant des régions feront des déclarations sur les dimensions régionales de la Stratégie mondiale pour la création d'un marché de l'efficacité énergétique.

Point 5
Exposés de représentants de gouvernements, d'experts et de coordonnateurs des commissions régionales

5. Les représentants de gouvernements et des experts présenteront des exposés sur des études de cas relatives à la création d'un marché pour les investissements en matière d'efficacité énergétique en vue de l'atténuation des changements climatiques dans leur région respective. Les coordonnateurs des commissions régionales présenteront des exposés sur les programmes de travail en vigueur et les activités en cours dans les domaines de l'efficacité énergétique et des changements climatiques mis en œuvre dans leur région en ce qui concerne le renforcement des capacités, la réforme des politiques énergétiques et le financement de projets d'investissement.

Point 6
Questions diverses

6. Au moment de la rédaction du présent ordre du jour provisoire, aucune question n'était prévue au titre de ce point.

Point 7
Adoption du rapport

7. Le Président du Groupe d'experts et le secrétariat résumeront les conclusions et recommandations formulées à l'issue de la session. Le rapport sur les travaux de la session sera distribué ultérieurement.

Point 8
Dates de la prochaine session

8. Le Groupe d'experts arrêtera les dates de sa prochaine session.